

N°34
JANVIER
2022

Versur-Mer

LE BULLETIN MUNICIPAL



PAGE 4
Fête de Ver
et de la mer



PAGE 5
Feu d'artifice
14 juillet



PAGE 19
Conseil
des jeunes



Ver-sur-Mer
www.versurmer.fr

Jean-Luc Véret,
Maire de Ver-sur-Mer
et le conseil municipal
vous souhaitent
une Bonne Année
2022 !



Édito

« CONTINUONS À NOUS PROTÉGER
C'EST UNE CONDITION POUR PASSER UNE BONNE ANNÉE 2022 »

Jean-Luc Véret, Maire de Ver-sur-Mer

Chères Véroises, chers Vérois

Pour la deuxième fois déjà, je suis amené, en tant que Maire, à vous présenter mes vœux, et ceux du Conseil municipal. C'est d'abord le moment de se retourner sur 2021 qui fut, comme la précédente, une année particulièrement difficile du fait de l'épidémie de Covid 19.

Notre équipe a connu plusieurs remaniements. Du fait de la démission de Daniel Deschamps de son poste de premier Adjoint, Cécile Machurey est devenue première Adjointe, Jean-Claude Marie deuxième Adjoint, et le Conseil municipal a élu Gérard Marcia troisième Adjoint. Tiffany Batard a démissionné du fait de son déménagement. Puis est survenu de façon inattendue le décès de Catherine du Rivau : beaucoup, à Ver, se souviendront de son sourire, de sa gentillesse ou de l'avoir rencontrée dans la commune, entourée de ses joyeux petits-enfants.

De nouveau nous avons eu à déplorer, le jour de Noël, le décès de Yves Eifler, qui était candidat sur la liste que j'ai menée et qui n'a pas pu prendre récemment son poste de Conseiller municipal du fait de sa santé. Il s'était investi dans le Centre Communal d'Action Sociale et il nous a apporté son intelligence, son humour et sa générosité.

De ce fait, nous accueillons 2 nouvelles conseillères municipales : Françoise Coutand et Catherine Innocent.

Nous avons pu réaliser un certain nombre de nos promesses de campagne.

Une nouvelle qui facilite la vie et réjouit tous les vérois : j'ai réussi à trouver un médecin qui vienne s'installer à Ver, le Dr Céline Bussenault. Bienvenue à elle ! De ce fait, nous avons réalisé les travaux d'aménagement de la Maison médicale et elle est ouverte depuis cet été, accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous l'avons inaugurée le 16 novembre. Elle permet d'offrir aussi un local aux quatre infirmières de Ver. Cette ouverture est d'autant plus importante que le Dr Richard Giligny a pris sa retraite, après des décennies de travail au service des vérois, pour lesquelles je le remercie chaleureusement. Je lui souhaite une heureuse et paisible retraite.

Nous avons poursuivi la mise en place de méthodes nouvelles au Conseil municipal pour plus de transparence et de démocratie. Maintenant, tous les conseillers reçoivent les documents à l'avance, peuvent les consulter et préparer leurs questions et leurs interventions. Nous avons également organisé le renouvellement du Conseil des jeunes. Ils ont joué le jeu et ils sont très dynamiques. Félicitations à leur élus.

L'accueil de la Mairie a été transféré au rez-de-chaussée pour éviter l'escalier aux personnes qui peinaient à le monter. Vous êtes maintenant accueillis par Marjolaine Seumois et Laurence Auger, aidées de Véronique Jouanny, et j'espère que vous apprécierez leur sourire comme leur efficacité.

Cet été, nous avons augmenté de 20% la surveillance de baignade, par des horaires plus adaptés, en fonction de la marée. Nous avons remis en service le minigolf. A l'occasion des travaux de remplacement de l'assainissement, nous avons dû inverser le sens de circulation du B^d de la Plage et nous en avons profité pour rouvrir la place Churchill à la circulation vers la mer, ce que les Vérois attendaient avec impatience !

Nous avons pu maintenir le feu d'artifice du 14 juillet, clôturant la Villa des arts, ainsi que la Fête de Ver et de la mer le 8 août, le Forum des associations, la réunion publique du 19 novembre qui a eu un franc succès, et le Repas des anciens le 21 novembre.

J'ai maintenant signé la convention avec le Mémorial britannique, qui met à notre disposition le parking situé sur la gauche en entrant et qui nous permet d'organiser des activités ou des événements sur l'espace vert à droite.

Et n'oublions pas que l'épidémie n'est pas terminée. Ne vous relâchez pas : masques, distance, aération, gel hydro-alcoolique. Inscrivez-vous pour la troisième injection de vaccin, si ce n'est pas encore fait. Je remercie ici tous ceux qui ont participé à l'organisation de la vaccination et nous pouvons nous honorer d'être une région moins touchée que d'autres par le virus. Mais continuons à nous protéger autant qu'il est possible. C'est une condition pour passer une bonne année 2022 et, justement, je vous la souhaite bonne et heureuse, cette nouvelle année !

Jean-Luc Véret

N°34
JANVIER
2022



SOMMAIRE

- FÊTE DE VER ET DE LA MER / PAGE 4
- COMMISSION VIVRE ENSEMBLE / PAGE 5
- COMMISSION ENVIRONNEMENT / PAGE 6
- COMMISSION TRAVAUX / PAGE 7
- COMMISSION FINANCES / PAGE 8
- MAISON MÉDICALE / PAGE 9
- CIRCULATION / PAGE 10
- AUTRES RÉALISATIONS / PAGE 11
- LA PROVENCE / PAGE 14
- LES ÉCHOS DU CONSEIL / PAGE 15
- LE PLAN / PAGES 16 > 17
- CCAS / PAGE 18
- LE CONSEIL DES JEUNES / PAGE 19
- INTERVIEW GEOFFROY O'NEIL / PAGE 20
- VER ET LA NATION / PAGE 21
- VISITE DES VÉTÉRANS / PAGE 22
- CITOYENNETÉ PRÉVENTION / PAGE 23
- ASSOCIATIONS / PAGES 25 > 28
- AGENDA DES ANIMATIONS / PAGE 29
- EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS / PAGE 30
- ÉTAT CIVIL / PAGE 31
- INFOS UTILES / PAGE 32

Pour nous contacter

Mairie de Ver-sur-Mer
4 Place Byrd
14114 Ver-sur-Mer
02 31 22 20 33
commune@versurmer.fr
www.versurmer.fr

Ouverture au public :

Lundi, mardi et vendredi de 9h15 à 12h15
Mercredi de 16h à 19h
Samedi de 10h à 12h (permanence élus)

Suivez **Ver sur Mer-Actualités** sur

Directeur de la publication > Jean-Luc Véret

Directrice adjointe > Cécile Machurey

Comité de rédaction :

Lysiane Leduc-Dréan, Jean-Claude Marie

Gérard Marcia, Philippe Bertemont

et Pascale Clauser

Photos > Mairie, J. Hamon, Shutterstock.

Conception graphique > Graphédic

Impression > Imprimerie GPO

Imprimé avec des encres végétales

*À notre grand regret du fait de l'épidémie, la cérémonie
des vœux sera remplacée par un message du maire
sur le site Internet.*



LA FÊTE DE VER ET DE LA MER

Le 8 août 2021 a eu lieu la 2^{ème} édition de la Fête de Ver et de la Mer.

Cette journée a démarré par un défilé de bateaux décorés, accompagné de voitures anciennes, depuis la place de l'église jusqu'à la place Churchill.

Un apéritif préparé et servi par les élus et le personnel de la mairie a été offert le midi. Animé par l'association Musicalamer, Classique et Jazz sont venus rythmer et accompagner ce moment de partage convivial.



Les festivités se sont poursuivies avec le concert de Jazz en déambulation par le quintet Swing Corner.



Un beau moment de partage, où ensemble et jusqu'en fin de cet après-midi d'été, près de 500 vérois ont profité de la fête, de Ver et de la mer !

Nous remercions tous les participants, les associations, les commerçants, les artistes, les salariés communaux, les élus, le père Kawané et toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Elle est composée de Jean-Luc Véret, Cécile Machurey, Jean-Bernard Maillard, Françoise Coutand, Marie-Claude Hoffnung, Philippe Bertemont, Marie-Laure Pain.

CET ÉTÉ, LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ DEUX GRANDES MANIFESTATIONS :

Une en juillet, le 14 juillet, et l'autre en août, le 8 août.

Ainsi Vérois et estivans, juilletistes et aoutiens, ont pu profiter d'au moins une fête.

Le 14 juillet, Villa des Arts, Marché du terroir, Feu d'artifice



Sur une journée, les artistes ont pu exposer leurs œuvres à la salle de la plage. En extérieur un marché du terroir s'est joint à Villa des Arts. Merci à tous les exposants d'arts, d'artisanats, du terroir, aux associations, aux stands de restauration et à toutes les personnes qui ont aidé à la mise en place de cette journée.



Le soir, le groupe Pied'S'Trad nous a emmenés pour un voyage musical au-delà des mers. Pour clôturer cette journée en beauté, un feu d'artifice a été tiré sur la plage. Environ 300 personnes ont assisté au feu d'artifice, l'accès étant surveillé pour exiger le port du masque.

Le 8 août, lors de la fête de Ver et de la Mer (voir page 4), le **rétro auto club** a proposé des balades en voitures anciennes, pour 5 euros, au profit de la **Société Nationale de Sauvetage en Mer**. La voiture la plus ancienne datait de 1927.



200 euros ont été récoltés et un chèque a été remis à la SNSM.



Sortie nature



Pour mieux connaître notre littoral, la municipalité a organisé en partenariat avec le **Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE)** des sorties Coquillages et Crustacés, et une

sortie à la découverte des algues. Les participants ont pu découvrir de nombreux hôtes de notre estran, parfois curieux et surprenants !



Exposition de pommes

Le 24 octobre, la **corporation S' Fiacre** nous a fait découvrir de nombreuses variétés de pommes. Comment entretenir les fruitiers, connaître les maladies, les éviter et les soigner.



Distribution de chocolats pour Noël aux enfants de l'école

Comme l'année précédente, la municipalité a offert aux enfants le dernier jour d'école, des sachets de chocolats. Ceux-ci ont été fournis par la boulangerie de Ver.

Salle de la plage

Désormais, lorsque vous louez la salle de la plage, de la vaisselle pourra être mise à votre disposition, si vous le souhaitez. C'est une nouvelle option dans la location.

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT & URBANISME

La commission environnement a poursuivi ses travaux tout au long de l'année 2021.

Pour rappel, elle est composée de Jean-Luc VÉRET, Cécile MACHUREY, Ludovic MAULNY, Tiffany BATARD remplacée par Françoise COUTAND en octobre, Catherine DURIVAU remplacée par Catherine INNOCENT en décembre, Marie-Christine DEHLINGER.

LES SUJETS ABOUTIS

Plusieurs panneaux publicitaires ont été retirés afin de ne pas donner à la ville un air de grand magasin ! Et pour offrir un accueil plus avenant aux visiteurs !



Les 50 arbres fruitiers plantés grandissent bien, modifiant déjà le regard des passants.



Une charte a été signée pour formaliser les ilots de tranquillité des mammifères marins lorsqu'ils se reposent sur la plage. Une approche pédagogique a été menée auprès de la population lors de la Fête de Ver et de la Mer, et une formation a été organisée pour les services techniques de la commune.



Bacs à marée : l'habitude commence à se prendre de les utiliser. Il y a toujours beaucoup de plastique et de crochets des parcs à huitres ramassés sur la plage.

L'extinction de l'éclairage public à 23h le soir, a été voté en conseil municipal.

LES SUJETS EN COURS

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : la GEMAPI.

- L'État a confié la GEMAPI aux communautés de communes
- La communauté de communes a voté la gestion de la GEMAPI par BESSIN URBANISME. La convention a pris effet le 1^{er} janvier 2022.
- Quid de l'association de la Provence, de l'ASA des marais de Ver-Meuvaives, de l'ASA de défense contre la mer compétentes jusqu'à présent par leurs connaissances acquises dans la gestion de ces risques ?
- Quelle association de la commune, responsable des fossés et de la coordination ? Comment les maires vont-ils être associés à la gestion de la GEMAPI ?

Les poubelles BIFLUX, poubelles avec un côté déchets ménagers et un côté déchets recyclables : la loi obligera bientôt à en proposer sur le domaine public pour permettre le tri sélectif. Nous envisageons d'en installer.

Les travaux de sécurisation de la Cale du Paisty Vert ont été votés en Conseil Municipal.

L'aménagement de 3 terrains de pétanques supplémentaires : le projet est validé en conseil municipal. Il sera réalisé pour le printemps 2022.

Le cimetière reste un sujet d'importance : l'équipe communale souhaite engager la réflexion sur un nouvel aménagement du cimetière dans le nouveau contexte d'interdiction d'utiliser des produits chimiques, ceci afin de protéger la santé de la population qui a besoin de l'eau souterraine. Pour cela, un organisme compétent, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement CAUE, est sollicité pour nous accompagner. Et ses prestations sont gratuites. Nous signons une convention dans ce but.

À compter du 1/01/2022 - Réalisez votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne à l'adresse suivante : urba-demat.ter-bessin.fr

Le Service Instructeur du BESSIN, d'une part, et votre commune, d'autre part, mettent à votre disposition un guichet unique de dépôt en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : dépôt et suivi des demandes.

À noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie ou par l'envoi d'un courrier.

LA COMMISSION TRAVAUX & SÉCURITÉ

Pour rappel, elle est composée de Jean-Luc VÉRET, Gérard MARCIA Adjoint, Éric POTIER Vice-Président, Marie-Claude HOFFNUNG, Pascale CLAUSER, Philippe ONILLON.

LES TRAVAUX EN 2021

La Place Churchill et le Boulevard de la Plage

L'accès à la plage via la voie centrale de la place est rétabli. Attention à bien respecter la priorité de passage ainsi que le sens de circulation du boulevard de la Plage qui est achevé.

Les Miroirs

La sécurité a été renforcée au carrefour du parking de l'église, de la rue des Stins et de la route de Meuvaives par la pose de deux miroirs routiers, mais également dans la rue de la Rivière.



Dépose des poteaux inutiles Boulevard de la Plage

Les Travaux sur les avenues du Général Ailleret et de la Provence

L'assainissement collectif est maintenant réalisé rue de la Provence. Malgré quelques déboires et la satisfaction de nos interventions (arrêts de bus par exemple), le chantier se poursuit sur l'avenue du général Ailleret jusqu'en février/mars 2022. Il restera alors à finaliser leurs aménagements ainsi que la mise en conformité des branchements privés.

La Zone 30

La zone à allure réduite a été étendue dans l'avenue du 6 juin afin de sécuriser encore plus les abords de la maison médicale et les autres rues adjacentes. Elle débute au bas de la rue de la 8^{ème} armée, elle continue place Byrd, rue de l'Amérique, avenue du 6 juin et rue de la rivière pour se terminer au feu de la pharmacie.

Les Défibrillateurs

La Commune s'est équipée de deux défibrillateurs, l'un installé en façade de la salle de la Plage, l'autre sur la façade de la Maison Médicale (promenade des Coteaux).

Défibrillateur place Churchill



LES PRÉVISIONS POUR 2022

La mise en sécurité de la Cale du Paisty Vert

L'effacement des réseaux et les aménagements de l'Avenue du Général Ailleret

Le Parc Loisirs-Nature

COMMISSION FINANCES

Elle est composée de Jean-Luc Véret, Jean-Claude Marie, Pascale Clauser, Philippe Bertemont, Gérard Marcia, Daniel Deschamps, Bertrand Roy.

Quelques chiffres concernant les gros investissements terminés ou commencés en 2021 :

LA MAISON MÉDICALE

PRIX DE REVIENT	
Achat maison :	218 349.00€
Coût des travaux :	214 798.00€
TOTAL :	433 147.00€

FINANCEMENT	
Emprunt de 2017	380 000.00€
Subvention de l'Etat DSIL :	67 000.00€
TOTAL :	447 000.00€

EMPRUNTÉ : 380 000€ Sur 144 mois du 15 avril 2017 au 15 avril 2029	
Intérêts :	26 292.99€
Frais de dossier :	350.00€
Capital emprunté :	380 000.00€
REMBOURSEMENT TOTAL :	406 642.99€

CHARGES	LOCATIONS
Charges annuelles de remboursement 33 886.00€	Locations annuelles : 19 200.00€
Reste à charge de la commune par an : 14 686.00€ Auquel il faut ajouter la taxe foncière, les assurances, l'entretien des espaces verts et du bâtiment	

ASSAINISSEMENT AVENUE DU GÉNÉRAL AILLERET ET RUE DE LA PROVENCE REPLACEMENT DU COLLECTEUR PRINCIPAL



Remplacement du collecteur principal d'assainissement

Coût : 593 098.00€ FINANCEMENT	
Subvention Agence de l'eau :	218 349.00€
Prêt à 0% agence de l'eau :	118 620.00€
Reste à charge de la commune	237 239.00€

Le solde de 237 239.00€ à la charge de la commune correspond à une somme disponible dans le budget assainissement.

ONT ÉTÉ RÉALISÉS ÉGALEMENT SUR 2021 :

- Huisseries du Manoir : 10 000€
- Eaux pluviales et trottoir rue des roquettes : 28 000€ (avec participation au financement du Normandy Memorial Trust : 15 000€) auxquels s'ajoutent la réfection de la chaussée en bas de la rue par Seullès Terre et Mer et en haut par Eiffage en achèvement de travaux et réfection de l'impasse privée par les copropriétaires. Soit une charge pour la commune de 13 000€ pour un total d'environ 100 000€ de travaux.
- Chemin de Mémoire
- Sécurisation de la voirie : panneaux, miroirs, marquages...
- Remise en état du logement du CCAS

MAISON MÉDICALE



© Jérôme HAYON

LA MAISON MÉDICALE

La maison médicale contribue à la consolidation, à l'amélioration de l'accès aux soins sur le territoire de notre commune.



La réhabilitation et l'aménagement de la Maison médicale ont été réalisés dans des délais serrés et la nouvelle équipe a obtenu une subvention de l'État de 67 000€ sur un budget de 400 000€. La Communauté de commune et l'Agence Régionale de Santé créent dans le même temps un Pôle santé à Tilly sur Seullès et un à Creully, qui sont beaucoup plus onéreux, mais ne pèsent pas sur le budget des communes.



Le chantier a duré cinq mois. Les travaux ont débuté le 1^{er} mars 2021 pour se terminer le 6 août. Le planning très serré du cabinet d'architecture Gazel a été respecté par les entreprises, malgré les conditions difficiles liées à la pandémie et à la raréfaction des matériaux.



L'espace de consultation et de soin est aux nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Une salle de repos pour les professionnels est installée au 1^{er} étage.

Les infirmières déjà présentes à Ver sont installées dans des locaux neufs et ont résolu leur problème d'accessibilité aux personnes handicapées.

Ce projet en attente depuis 3 ans faute de médecin a trouvé son aboutissement avec la nouvelle équipe et l'arrivée du D^r Bussenault.

Le cabinet médical a été ouvert durant le mois d'août par le docteur Céline BUSSENAULT, suivi par les deux cabinets d'infirmières Amélia RIVIERE / Florence SARAN / Sylvie LANGLAIS / Laurence PHILIPPINE.

L'inauguration a eu lieu le 16 novembre en présence de nombreux élus et des professionnels de santé.

Son adresse :
1 promenade des Coteaux

Hervé TANQUEREL

Menuiserie bois, alu, PVC
Bâtiment - Ebénisterie
Charpente Bois
Travaux d'Arts

☎ 02 31 80 54 75

8, Hameau Saint-Léger - MARTRAGNY
14740 MOULINS-EN-BESSIN
Fax : 02 31 80 35 95
E-mail : herve.tanquerele@wanadoo.fr





Ent. **LEQUESNE**

CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE

Démoussage et Ramonage

SPÉCIALISÉ EN RÉNOVATION

14114 Ver sur Mer
06.47.83.26.53 / 02.31.22.98.56

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Frédéric AGOSTINIS

Rénovation - Neuf
Ravalement - Carrelage
Tous travaux de maçonnerie

Email: marie@bbox.fr
10, Lot. Résidence de la Rivière - 14114 VER-SUR-MER
Tél. 02 31 22 20 95 / Port. 07 60 82 05 11

PLOMBERIE CHAUFFAGE
Electricité

Stéphane VIEL



10 rue des Sources 14740 MARTRAGNY
☎ 02 31 80 47 23
E-mail: stephane-viel@wanadoo.fr

DOMVER TERRASSEMENT

Aménagement de terrain • Raccordement tous réseaux
Démolition • Élagage • Enrochement • Débroussaillage
Dessouchage • Création de pelouse

6J/7

Assainissement
Vidange de fosses • Débouchage • Curage canalisation



Fixe 09 88 08 61 81
Mobile 06 31 67 52 70

www.domverterrassement.fr

4, avenue du Général Ailleret - 14114 VER-SUR-MER

Contactez vos conseillers immobilier à Ver sur Mer

Ver sur Mer, Côte de Nacre, Bessin

Nous vous accompagnons de A à Z !

Téléchargez "NosRezo", l'application qui rémunère le "Bouche à Oreille"

J'appelle pour prendre conseil sur mon projet, je flashe le QR code pour m'inscrire et recommander

Anne Marie SAINT GERMAIN
☎ 07 61 53 44 79
anne-marie.saint-germain@iadfrance.fr

NosRezo 

Happy Network, Serious Business

Ismael DUPENDANT
☎ 06 79 59 48 61
ismael.dupendant@iadfrance.fr

iad  **iadfrance.fr**

1 réseau en nombre de mandataires indépendants en immobilier (source : mafrancebox.com/immobilier/mxstatutau/)
2 Plus disponible sur www.immobilier.com/portal/iadfrance.fr (numéro 77127 33685) (site certifié APNOR NF Service - NF 214-501)
Membre indépendant en immobilier (sans dimension de fonds) agréé conformément à l'article 10 de la Loi n° 2014483 du 20/03/14 relative à la transparence de l'information sur les coûts de l'immobilier (la Loi relative à la transparence de l'information sur les coûts de l'immobilier) pour le compte de la société IAD France SAS au capital de 100 000 €, RCS Melun n°523 474 421, siège social au 1 allée de la Ferme de Valéria - Immeuble Carré-Hauteloren - 77127 Lisses, titulaire de la Carte Professionnelle de

Intertek   

LA PROVENCE

■ LA PROVENCE

Son nom fait penser au chant des cigales, au rayon du soleil caressant les vignes, au souffle du mistral...

La Provence, fleuve côtier que l'on appelait autrefois la rivière, doit son nom à un haut responsable romain à Ver. Pour faire venir sa femme qui vivait dans le sud, il lui a dit qu'il y avait la Provence en Normandie.

Elle prend sa source à Bazenville, d'une longueur de 10 km, ses méandres sillonnent le village de Ver-sur-Mer sur 4 km. Partons à la découverte du cours d'eau, remontons le temps... L'histoire des hommes est intimement liée au fleuve.

Entre 1200 et 1600, les moines ont détourné la rivière pour alimenter des moulins. Il existe 3 moulins à Ver : Magloire, Potin, De la Roc. Si aujourd'hui, il n'en reste que des vestiges, jusqu'en 1945, le moulin Magloire fonctionnait. Les Vérois venaient moudre le grain pour faire la farine.

Si elle semble dormir, il lui arrive de sortir de son lit. En 1982, les vérois ont connu de fortes inondations. L'association des riverains du bassin de la Provence a été créée, afin d'aider les sinistrés dans les demandes administratives.

Les statuts de l'association permettant de faire l'entretien de la rivière, en accord avec les propriétaires adhérents, à partir de 1992 l'association s'en charge, subventionnée par la commune.

En 2018, la Provence est clôturée dans les pâturages où elle passe. Deux rives, des ponts et abreuvoirs sont réalisés pour ne plus avoir de



Collection des timbres de la Côte Normande de Georges Langues
Henri Monceau, dépositaire principal
7 VER-SUR-MER (Calvados). — Le Lavoir
La Provence alimentait des lavoirs permettant de faire la lessive, des points d'eau pour abreuver les bêtes.



Photo prise au moulin Magloire Michel Delarre président de l'association des riverains du bassin de la Provence



mammifères qui pataugent dans l'eau. Cette opération est effectuée par Bessin Insertion, financée par l'agence de l'eau à 80%, par l'association à 15%, 5% restant à la charge des propriétaires. Des travaux ont été réalisés sur plusieurs mandatures : création du bassin de rétention à l'entrée de Ver, qui permet d'amortir les crues, changement des ponts de

traversée de rue pour des ponts plus appropriés au débit d'eau.

Reste encore quelques travaux pour améliorer la situation future. L'avenir est à négocier avec Bessin Urbanisme, qui devient Ter Bessin, responsable de la GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, à partir de 2022.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

■ CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL ET DANS LES COMMISSIONS

Plusieurs modifications font suite au décès de Catherine du Rivau, au déménagement de Tiffany Batard et Daniel Deschamps.

- Catherine Innocent remplace Catherine du Rivau
- Françoise Coutant remplace Tiffany Batard
- Éric Potier devient Vice-Président de la commission travaux et Françoise Coutant secrétaire de la commission Vivre Ensemble.

■ PROJET CŒUR DE BOURG

Le sous-préfet demande une réflexion et un projet pour les prochaines années concernant l'aménagement envisagé dans le centre du village. Le maire a rédigé un projet qui a été approuvé au conseil municipal à l'unanimité. Une rencontre avec le sous-préfet est prévue pour début janvier.

■ SÉCURISATION AUTOUR DE L'ÉCOLE, RUE DU MOULIN

Une lettre a été adressée à tous les parents d'élève en début d'année scolaire pour leur demander de respecter le code de la route et la signalisation, et de faire preuve de civilité pour donner le bon exemple à nos enfants : pas de stationnement « sauvage », notamment sur les passages piétons. Le nouveau parking est maintenant disponible au Mémorial.

■ ADRESSAGE

Il s'agit de vérifier que chaque maison a une adresse bien établie et unique. Ceci est indispensable, notamment pour déployer la fibre. Des changements ont dû être apportés.

■ FERMETURE DE LA BOUCHERIE

La boucherie a fermé mais il est important de garder les commerces de Ver. Le maire s'est opposé à la transformation de la boutique en logement. Un boucher-charcutier-traiteur envisage de s'installer. Il s'agit d'une transaction privée.

■ PARC LOISIRS NATURE

Le projet initial a été complété : une partie de la zone bitumée à l'angle de la rue des coteaux et de l'avenue du 6 juin sera « désimperméabilisée » (le bitume retiré) et sera incluse dans le parc, qui sera donc plus grand. Des subventions sont attendues en 2022 sur ce projet.

■ CAMPING-CARS SUR LA PLACE CHURCHILL

Il est clair qu'il y a eu des abus cet été, le nombre de camping-cars ayant parfois beaucoup dépassé les 4 places autorisées. L'espace piéton sera protégé et une réflexion est engagée pour trouver la meilleure solution pour l'été prochain.

■ TARIF LOCATION DE SALLES

Les tarifs des locations de salle et des concessions au cimetière ont été revus et sont disponibles sur le site internet.

■ SAPINS DANS LA DUNE

Une réflexion est engagée depuis un an sur la possibilité de retenir le sable sur la dune à l'endroit où elle est très érodée et laisse passer aux grandes marées l'eau de mer vers le marais d'eau douce. Le Conseil municipal a décidé d'y déposer les sapins de Noël. Un avis a été pris auprès de plusieurs experts, dont le Président national du conservatoire du littoral, l'ingénieur de Gemapi et les ASA. Une affichette a été distribuée dans les boîtes aux lettres pour indiquer les lieux de collecte : parking de la Clé des Champs, parking de l'Église et parking du tennis. Les arbres seront récoltés par les agents techniques. Cette opération sur les dunes sera faite un samedi avec la participation de tous et du conseil des jeunes.

■ TERRAINS DE PÉTANQUE

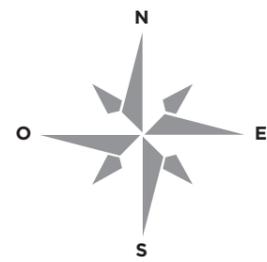
Un seul terrain, comme c'est le cas actuellement, ne permet pas d'organiser des tournois.

Le projet prévoit 4 terrains entourés de rondins de bois, deux de chaque côté du skate park. Un accès à la zone de stockage des bouées est conservé.



■ LES RUES

- A**
 América (rue de l')C3
 Ailleret (avenue du général).....E1
 Amiral Byrd (place de l').....C3
 Asnelles (route d').....A2>D1
 Asselin (rue)..... B4
- B**
 Bach (allée J.S.)B2
 Barre (rue de la).....B3
 Berlioz (allée H.).....C2
 Bleuets (allée des)C3
 Bout Grin (chemin du) B4
 Braque (rue Georges)D2
- C**
 Calvaire (rue du) C4
 Chagall (rue Marc).....E2
 Chopin (allée).....C2
 Churchill (place Winston)..... >E1
 50^{ème} Div. Infanterie (voie).....C1
 Clé des Champs (rue de la).....D3
 Coquelicots (allée des)D3
 Cormorans (allée des)C2
 Corps de Garde (impasse).....D1
 Corps de Garde (rue).....D1
 Coteaux (promenade des)C2
 Courlis (allée des).....D2
 Courts-Carreaux (allée des).....D2
- D**
 Débarquement (voie du).....C1
 Debussy (rue Claude)C2
 Dumangin (av. Théophile) E1>E2
- F**
 Fosse à Garenne (allée de la).....C2
 Franck (allée César).....C2
- G**
 Goélands (allée des).....C2
- H**
 Harper (avenue du colonel JR) ..E1
 Hauts de Ver (rue des) C4
 Hauts de Ver (impasse des) C4
 Hélène (avenue Suzanne)E1
 8^{ème} Armée (rue de la).....C3
- J**
 Jaquot (rue Henri) D2>E2
 Jonquilles (allée des).....D2>D3
- L**
 Libération (rue de la).....A5>C3
 Lièvre (venelle au)..... C4
- M**
 Marefontaine (allée)..... B5
 Marefontaine (rue) B4
 Matisse (rue Henri)D2
 Matussière (avenue).....E1
 Meuvaines (route de)..... A4>B4
 Montrouge (avenue Louis)D1
 Montrouge (avenue Marguerite)D1
 Moulin (impasse).....C2
 Moulin (rue du).....D2
 Mozart (rue).....B2
- N**
 Narcisses (impasse des)D3
- P**
 Pâquerettes (allée des).....D2
 Pavillon (rue du)..... D2>E2
 Pelin (avenue Gabriel)E1
 Piquetterie (rue de la)..... B4
 Piliers (rue des)..... B4
 Plage (boulevard de la)E1>F1
 Pluviers (allée des).....C2
 Poètes (allée des)C2
 Plaine (impasse de la).....F2
 Pommiers (allée des)D3
 Pont Chaussée (rue du) A2>A3>B3
 Poret (avenue Paul) C2>C3
 Primevères (allée des).....D3
 Provence (avenue de la)F1>F2
- R**
 Ravel (allée Maurice).....B2
 Riethe (rue Robert).....E1
 Rivière (impasse de la).....F2
 Rivière (résidence de la)F2
 Rivière (rue de la).....E2
 Robert (rue Nanette) B4
 Rochers (rue des).....E1
 Roosevelt (avenue F.D.).....C2
- S**
 Sarcelles (allée des)D1>D2
 6 juin (avenue du).....D2
 6 juin (impasse).....D1
 Sternes (allée des).....D2
 Stins (rue des) D3>E3>E2>F2
 Stins (allée des).....C3
 Sainte-Croix (rue de)..... C4
 Saint-Gerbold (avenue).....E1
 Saint-Gerbold (impasse).....E1
 Sports (impasse des)D1
- V**
 Vieille Parée (allée de la).....D2
 Violettes (allée des)D3
 Voie (chemin du)C3>D3>E2
- LES CHEMINS
 N°2 dit des Roquettes..... A2
 N°5 dit de la Sente d'Asnelles . A4
 N°8 dit chemin aux Bœufs A5
 N°9 dit de Sainte-Croix.....B5
 N°11 dit de Colombiers..... C5
 N°20 dit de la RocqueE2
- Chemin :
 des Champs Feuguerolles D4
 du Chemin Fort E4>F3
 du Clos Gentil.....D4>E4
 du Coin de Crépon A5
 de la Couture A3
 du Houet A4>A5
 du Marais A1
 des Terres noires du Bisson E5>F4
 de la Rosière.....E2
 des StinsE3
- ☒ Défibrillateur C2
- 🚶 Le Chemin de Mémoire - 3 kms
 Marche à pied : 40 minutes temps estimé
 Vélo : 15 minutes temps estimé



© illustration : Jérôme HAMON

LE REPAS DES ANCIENS



Après une longue période d'isolement due à l'épidémie du Covid, nous avons eu le plaisir de pouvoir réunir les Vérois de plus de 70 ans autour d'un repas convivial de fin d'année.

Ce repas, tant attendu, s'est déroulé le dimanche 21 novembre à la salle Saint-Exupéry, dans une ambiance chaleureuse et amicale pour les 130 convives présents.



Dominique, présente au repas, nous livre son témoignage :

« C'était la première fois que je participais à un repas offert aux séniors, petite appréhension, eh bien je suis trop contente de cette journée, et ne suis pas la seule ! Une belle salle décorée, lumineuse, des tables bien dressées, un service très pro, souriant, efficace, pas d'attente, des mots gentils, un vrai repas de fête, délicieux, chaud, bien présenté, tout pour nous mettre l'eau à la bouche ! Les tables agrémentées par de jolis dessins de Noël des enfants de Ver assortis de phrases naïves, spontanées, si touchantes, que dire de plus ? Le discours du Maire, sympathique, concis, (l'on craint toujours qu'il dure trop longtemps, étant trop pressé de déjeuner !) mais là vraiment juste ce qu'il fallait. Un petit point bien utile a été fait sur les travaux d'assainissement et les problèmes de circulation, notamment avenue G^{al} Ailleret.

Un musicien omniprésent qui a su choisir les musiques de nos « jeunes années » et des moins jeunes ! et qui ensuite nous a fait danser ! Que demander de plus ? Personnellement j'ai rencontré à ma table des personnes agréables, joyeuses, animées du même et sincère attachement à notre village, nous avons échangé, ri, plaisanté, levé nos verres. Ce moment de convivialité était particulièrement nécessaire et attendu après ces périodes de restriction, d'isolement, de craintes ! On peut dire qu'il a été le bienvenu ô combien.

Une bien belle et bonne façon de réchauffer nos cœurs, de se retrouver, que du bonheur ! Merci à toutes celles et ceux qui nous ont offert et ont permis la réussite de cette chaleureuse journée. »

Distribution des colis de Noël

Pour les personnes qui ne pouvaient pas participer au repas, un colis a été distribué à leur domicile, par des élus et des membres du CCAS accompagnés par 1 ou 2 membres du conseil des jeunes. C'est une occasion de rencontre personnelle avec les Vérois, chaleureuse et précieuse.

Cette année les produits du colis sont 100% « made in Normandie », composé par l'« Armoire gourmande ». Comme l'année précédente, les enfants de l'école St-Exupéry ont offert leurs dessins. Ceux-ci ont été glissés dans les colis. Le plus souvent, la participation des jeunes fait autant plaisir aux personnes âgées que le colis lui-même.

Vaccination COVID

N'hésitez pas à solliciter le CCAS, pour les rendez-vous concernant la 3^{ème} injection. Le centre de vaccination de Creully a été très actif et bien organisé. Il est possible de se faire vacciner à la pharmacie au cabinet infirmier de la maison médicale.

Téléassistance

Si vous êtes isolé, pensez à la téléassistance.

C'est un dispositif de sécurité permettant aux personnes dont l'autonomie est fragilisée, d'alerter les membres de leur réseau de solidarité (famille, ami, voisin...) ou un centre d'appel.

Une aide de 7,50 euros par mois peut être accordée par la Communauté de communes STM.



CONSEIL DES JEUNES

Un nouveau conseil des jeunes a été mis en place le samedi 4 décembre.



La municipalité a envoyé un courrier avec une feuille d'inscription aux enfants et adolescents habitant à Ver. Leurs coordonnées ont été transmises par l'école de Ver et le collège de Courseulles.

Les jeunes qui ont entre 9 et 17 ans sont invités à rejoindre ce conseil.

Parmi les membres du conseil, certains faisaient partie du précédent conseil, et ont souhaité poursuivre leur engagement. La mise en place du nouveau conseil a vu l'arrivée d'autres jeunes voulant s'investir aussi.

Les membres :

Jules CALENGE, Lalie CORDAS, Lou GARNAVAULT, Zoé LE GUIADER, Éva LECONTE GUEDO, Alicia LECOQ, Léandre MARIE, Angéline MARTIN, Romane MARTIN



Les jeunes ont voté à bulletin secret pour élire un président et 2 vice-présidents.

Ont été élus :

Présidente : Romane MARTIN
1^{er} Vice-Président : Léandre MARIE
2^{ème} Vice-Présidente : Lalie CORDAS

À la suite des élections, un échange a eu lieu, concernant leurs idées. Ils ont des propositions concernant le respect de l'environnement. Le conseil des jeunes se réunira régulièrement, et les membres

sont tous très motivés pour participer à des actions et projets pour la commune,

La municipalité a demandé si certains membres étaient intéressés pour aider à la distribution des colis de Noël aux anciens. Tous les jeunes ont répondu favorablement !



C'est avec bonne humeur et enthousiasme qu'ils ont participé avec les élus à cette distribution.

Ils sont également prêts à s'investir dans l'opération Sapins de Noël.

Ils continueront de s'investir dans le projet qu'ils avaient proposé de faire visiter eux-mêmes le Chemin de Mémoire de la commune. Ils ont déjà sérieusement préparé mais la météo n'a pas permis la réalisation à l'automne. C'est seulement partie remise.



■ VOUS HABITEZ EN ANGLETERRE, DE QUEL ENDROIT VENEZ-VOUS EXACTEMENT ?

Je viens du sud de l'Angleterre. J'habite à Poole, dans le Dorset. Cette ville est située en face de Cherbourg.

■ EST-CE UNE GRANDE VILLE, OU UNE COMMUNE PLUTÔT RURALE ?

En 2019, Pool a fusionné avec Bournemouth et Christchurch : BCP. C'est une ville côtière et portuaire assez grande et touristique.

■ VOUS PARLEZ BIEN FRANÇAIS. POURQUOI AVOIR APPRIS CETTE LANGUE ?

À 24 ans j'ai quitté Londres pour aller vivre à Pool. J'étais seul, avec un nouveau travail à la British Railways. J'ai donc commencé à apprendre le français pour « m'occuper ». Je me suis marié avec une Française, à Paris. Mais j'ai ensuite divorcé.

■ COMMENT AVEZ-VOUS APPRIS LE FRANÇAIS ?

J'ai appris petit à petit. D'abord avec un professeur, puis tout seul. En retraite, j'ai eu plus de temps, c'était donc plus facile. J'ai appris

avec le journal, des livres et des applications sur l'ordinateur. Mais ce qui permet de faire des progrès, c'est d'être dans le pays et de parler avec les gens ! C'est la raison pour laquelle je voulais passer 3 mois en France.

■ JUSTEMENT, POURQUOI AVOIR CHOISI DE VENIR EN NORMANDIE, ET PLUS PRÉCISÉMENT À VER-SUR-MER ?

Cela fait plus de 20 ans que je viens avec ma compagne en Normandie. C'est très facile avec le ferry. Nous allions souvent sur Crépon et Creully pour des courts séjours. Cependant pour un séjour plus long, je voulais une commune avec des commerces, restaurants et vivre dans un gîte.

Je souhaitais également m'occuper, avoir quelque chose à faire. En Angleterre je fais partie d'associations caritatives.

La municipalité de Ver-sur-Mer a répondu favorablement à ma demande de faire un stage ! Je suis aussi bénévole sur Caen pour l'association AVH : Association Valentin Haüy pour les aveugles et les malvoyants.

■ QUELLES SONT VOS MISSIONS À LA MAIRIE DE VER-SUR-MER ?

À Ver-sur-Mer il y a un chemin de mémoire, composé de 9 pupitres avec un QR code, qui renvoie sur le site internet de la mairie. J'ai travaillé sur les panneaux du chemin de mémoire, pour avoir davantage d'informations sur le site internet, en français et en anglais lorsque l'on scanne le QR code.

J'ai également fait de l'accueil à la mairie pour parler avec les vérois !



■ QU'EST-CE QUE VOUS APPRÉCIEZ EN FRANCE ?

Les gens. Ils sont très chaleureux. La cuisine, la géographie avec les différents reliefs : la mer, la montagne, j'ai visité le Jura. J'aime aussi la langue française.

■ QU'EST-CE QUI VOUS AURA LE PLUS MARQUÉ DURANT VOTRE SÉJOUR ?

La chaleur des gens ; et aussi, lorsqu'on écoute l'actualité sur le Brexit, et lorsqu'on discute avec les personnes, on ne ressent pas les problèmes, les tensions de la même manière qu'en Angleterre. Les français que j'ai rencontrés sont contents de discuter.

■ QU'AVEZ-VOUS VISITÉ ? QUEL(S) CONSEIL(S) DONNERIEZ-VOUS AUX TOURISTES ?

Je connaissais déjà bien la région, j'ai visité le musée de Ver-sur-Mer, le Mémorial, le musée d'Arromanches. Je conseille aux touristes anglais de parler ou d'essayer de communiquer en français.

■ DE RETOUR EN ANGLETERRE, QU'EST-CE QUI VOUS MANQUERA LE PLUS ?

Les gens. Et Ver-sur-Mer ! C'est une très jolie ville, et si paisible par rapport à l'endroit où j'habite.



■ RECENSEMENT

Vous « prenez 16 ans », faites-vous recenser à la mairie, c'est obligatoire. Si vous ne le faites pas, vous ne pouvez pas vous inscrire au permis de conduire, au CAP, au baccalauréat, ni à aucun concours (fonction publique, grandes écoles...). N'attendez pas le dernier moment, les formalités administratives peuvent prendre quelques mois.

Vous serez conviés à la Journée Défense et Citoyenneté.

■ UNE CARRIÈRE DANS L'ARMÉE, POURQUOI PAS ?

L'armée recrute environ 25 000 personnes par an, dans tous les métiers (restauration, maintenance, administration et service, informatique et communication, logistique et transport, renseignement, aéro-combat, infanterie, artillerie, sport, sécurité et prévention...). 21% des « soldats » sont des femmes. Vous serez formés et bénéficierez d'une bourse d'étude.

En 2020 deux milles contrats d'apprentissage ont été signés et 13 300 offres de stage de la 3^{ème} à bac +7 ont été ouvertes en 2019.

Renseignez-vous sur internet :

pour l'armée de terre : s'engager.fr ; pour la marine : etremarin.fr ; pour l'armée de l'air : devenir-aviateur.fr

■ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Nous devons un respect particulier aux morts des différentes guerres, nous avons aussi aujourd'hui à nous adresser aux jeunes et à parler avec eux des conditions de la paix, de la démocratie et de la liberté.



Extrait du discours du 11 novembre 2021 de Jean-Luc Véret :

« Nous n'oublions pas que plusieurs générations ont vu leur jeunesse brisée par la guerre entre la France et l'Allemagne, en 1870, en 1914, puis de nouveau en 1939. C'est pourquoi je voudrais dire aussi, aujourd'hui, l'immense reconnaissance que nous avons envers tous ceux qui ont œuvré à la réconciliation entre la France et l'Allemagne ; l'immense reconnaissance que doivent les générations qui ont connu une jeunesse dans la paix et la liberté. Je forme un vœu pour que les jeunes d'aujourd'hui ne l'oublient pas, pour que nous ne l'oublions pas, comme nous n'oublions pas les morts. »

Le Maire a cité Maurice Genevoix qui a décrit presque quotidiennement la réalité vécue par les soldats dans son livre : *Ceux de 14* :

Le 20 février 1915, il écrit : « Tombez encore, aussi longtemps que vous voudrez, les gros obus, les torpilles et les bombes ! Écrasez, tonnez, soulevez la terre en gerbes monstrueuses... Une plaque d'acier blindé monte très haut et retombe, comme un couperet de guillotine. Souesme passe devant moi, la face patrée de boue jaune, les deux mains sur les reins ; derrière lui, Montigny ; derrière encore Jaffelin : c'est bon ; allez-vous-en, blessés, démolis. Je regarde bien, au passage, la crispation de vos visages, l'angoisse presque folle de vos yeux, cette détresse de la mort qui reste vacillante au fond de vos prunelles, comme une flamme sous une eau sombre... Quel sens ? Tout cela n'a pas de sens. »

LES DATES DES COMMÉMORATIONS

Nous avons décidé d'honorer la mémoire des combattants pour la France et les victimes des guerres du 20^{ème} siècle. Nous organisons des cérémonies chaque année :

11 novembre : date de la signature de l'armistice de 1918

8 mai : date de la signature de l'armistice de 1945

6 juin : date du débarquement de 1944 en Normandie

19 mars : date de signature des accords d'Évian

VISITE DES VÉTÉRANS

■ VISITE DE GEORGE BATTS ET DE SA DÉLÉGATION LE 25 OCTOBRE

Nous avons eu le plaisir de recevoir à la mairie de Ver-sur-Mer George Batts, vétéran des Royal Engineers, débarqué le 6 juin 1944 sur Gold Beach, et initiateur du Mémorial britannique de Normandie.

Il est venu accompagné en particulier de la Maire de Gravesham, Councillor Lyn Milner, de la représentante de la reine, Deputy Lord Lieutenant of Kent, Rosemary Dymond, de porteurs de drapeaux britanniques...



Georges Batts à la mairie de Ver



Jean-Luc Véret a prononcé un mot d'accueil en anglais, puis un échange s'en est suivi. Cette rencontre fut chaleureuse et particulièrement émouvante.

La délégation britannique a offert nombre de présents à la commune : emblèmes de la commune de Gravesham, ouvrage sur George Batts, Ouvrage sur le Mémorial britannique et gravure, les deux dédiées par George Batts et des vétérans du débarquement. Ces documents enrichissent la mémoire de Ver-sur-Mer et témoigneront encore longtemps pour les jeunes générations.

■ LE 27 OCTOBRE VISITE DE NOMBREUX VÉTÉRANS AU MÉMORIAL

Le 6 juin, en raison de la pandémie, les vétérans n'avaient pas pu venir pour l'ouverture du mémorial britannique. Les anciens combattants, dont Harry Billinge qui a contribué à la construction du mémorial par la recherche de fonds, ont pu visiter pour la 1^{ère} fois le mémorial terminé. Une cérémonie spéciale pour les vétérans a eu lieu avec un public restreint. Le maire, un adjoint et le correspondant défense ont été invités. Des gerbes ont été déposées, dont une au nom de la commune.



CITOYENNETÉ - PRÉVENTION

■ L'ACCUEIL À LA MAIRIE

Laurence et Marjolaine sont à votre écoute.



Elles ne pourront pas toujours apporter une réponse immédiate à toutes vos demandes mais sauront alerter le bon interlocuteur.

Elles vous réservent leur sourire. Merci de vous adresser à elles comme aux élus avec cordialité...

L'équipe de salariées administratives de la mairie s'est renouvelée :

Laurence Auger : secrétaire urbanisme, état civil, coordination

Véronique Jouanny : secrétaire comptable à temps partiel

Marjolaine Seumo : Chargée d'accueil, communication et animation.

■ TAILLE DE HAIE

N'oubliez pas de tailler votre haie. Laissons libre l'accès des trottoirs aux piétons, poussettes, fauteuils. C'est une question de sécurité et il est important ne pas gêner la visibilité des automobilistes.

Attention, la taille de haie est déconseillée du 15 mars au 31 juillet pour préserver la nidification des oiseaux.

■ DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts est terminé. Merci de ne pas déposer de sac sur le domaine public.

■ ADOPTONS UNE BONNE CONDUITE !



Pour ceux qui ne s'en souviennent pas : Il est interdit de stationner sur les trottoirs et les passages piétons y compris à l'entrée et à la sortie de l'école !

Parking municipal mis à disposition par le NMT.

Ne vous garez pas en dehors des emplacements marqués place Byrd, laissez libre la rue de l'Amérique, déjà encombrée. Pour aller à la salle Saint-Exupéry, allez-vous garer sur le parking. Il y a de la place, et 3 minutes de marche ne font pas de mal !

Attention à la vitesse ! Aujourd'hui c'est un conseil, mais demain...



■ LA DUNE EST FRAGILE, PROTÉGEONS-LA

La zone humide de Ver-sur-Mer présente un intérêt écologique important, mais fragile.

Il est donc strictement interdit de se garer dans les marais.

Le stationnement de nuit et le camping sont interdits afin de protéger le marais et le Ruisseau du Marais de toute pollution microbienne et d'assurer l'hygiène de la plage et de l'ostréiculture.

■ PRENEZ SOIN DE VOUS, PRENEZ SOIN DES AUTRES

Portez un masque, lavez vous régulièrement les mains, avec du savon ou du gel, respectez les distances, aérez souvent les pièces.

Ne jetez pas vos masques dans la nature.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)

LES ASSOCIATIONS

**Calvados - Pommeau
Cidre de Normandie**
Visites libres ou guidées à 10h30 et 15h30
Dégustation et vente à la ferme

LA FLAGUERIE
• DOMAINE •
Les Vergers de Ducy



Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
www.lesvergersdeducy.fr
Les Vergers de Ducy
14250 DUCY STE MARGUERITE
02 31 80 28 65

**L'ARMOIRE
GOURMANDE**
ÉPICERIE FINE EN NORMANDIE

UNE SÉLECTION DE PRODUITS
100% NORMANDS.

+33 9 51 13 05 05
LARMOIREGOURMANDE@GMAIL.COM
DU MARDI AU DIMANCHE DE 9H00 À 19H30
1 AVENUE DU GÉNÉRAL AILLERET
14114 VER-SUR-MER

Ver-sur-Mer a la chance d'avoir un tissu associatif très riche et varié.

Vous avez pu aller à leur rencontre lors du forum des associations qui s'est déroulé le samedi 4 septembre après-midi à la salle S'-Exupéry.

Chaque association a une page qui lui a été dédiée sur le site internet de Ver-sur-Mer.

*Bienvenue
aux nouvelles associations
Musicalamer
et Ver le bien être !*



**ANNUAIRE
DES MARÉES**

EN VENTE
POINTS
PRESSE
ET PROXI
DE VER



MANCHE ÉDITION à Ver-sur-Mer > contact@manche-edition.fr

FRANCK DEVAUX

Couverture :
Neuf, Rénovation, Entretien,
Démoussage, Ramonage

14114 VER-S/MER

02 31 10 04 80
06 20 50 45 21

RGE
QUALIBAT



MUSICALAMER

Musicalamer propose des stages de musique l'été.

La nouvelle association, Musicalamer a lancé ses notes vers la mer et le ciel d'été pour nous offrir des animations musicales.

VER LE BIEN ÊTRE

Pause détente et bien-être, grâce à l'association Ver le bien être.

Des cours de yoga ont repris. Le mercredi à partir de 18h et à 19h15 à la salle Saint-Exupéry.

Mail : verlebienetre@outlook.fr



ATC
à votre service !

Thierry ANTIC, artisan carreleur
06 23 33 94 30
TRAVAUX DE TYPES CHAPPE - CARRELAGE - FAÏENCE - PETITES MAÇONNERIES
25 ANS D'EXPÉRIENCE - DEVIS GRATUIT

thierry.antic14@gmail.com - 15 rue Henri Matisse - 14114 Ver-sur-Mer

**CAMILLE
OZANNE**
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

BIENTÔT UNE CHORALE À VER-SUR-MER ?

Oui, nombre de chanteuses/eurs la souhaitent « DE VIVE VOIX ».

Aussi pour les amateurs de chant tous styles approchés, et avant la création d'une nouvelle activité de loisir dans notre commune, **faites-vous connaître** sur la boîte mail de l'association qui saura vous rassembler et vous proposer une agréable rencontre musicale et conviviale.

Faites -vous connaître sur la boîte mail de l'association : verlebienetre@outlook.fr

LES ASSOCIATIONS



■ L'APAV Association des propriétaires et amis de Ver

Les activités de l'A.P.A.V. sont tournées principalement vers des animations telles que concerts, soirées, théâtre, etc...

Mail : apaver@laposte.net

■ VER LES PLANCHES

Troupe de théâtre amateur, répétitions hebdomadaires.

Mail : theatreverlesplanches@yahoo.fr
Facebook : Ver les Planches
Site : verlesplanches.jimdofree.com



Ver les Planches

■ IRKOUMA



irkoumasso@gmail.com



■ APEA

L'association organise des événements riches et variés pour le financement de projets scolaires des enfants.

Facebook : [apea.versurmer](https://www.facebook.com/apea.versurmer)

■ LES ANGEL'S

Entraînement le lundi de 17h30 à 19h00, salle de la plage à Ver-sur-Mer

Angéline Boulanger, présidente et coach



■ LES CAVALIERS DE NORMANDIE NACRE

Ver-sur-Mer dispose également d'un centre équestre : les Cavaliers de Normandie Nacre. L'association fonctionne toute l'année et vous propose de venir pratiquer l'équitation en toute sécurité, convivialité et simplicité.

LES ASSOCIATIONS



■ TENNIS CLUB

Un dimanche par mois une matinée jeux et match.

Mail : tc.versurmer@orange.fr

02 31 22 21 86 / 06 82 95 37 90 / 06 71 46 27 13

■ FOOT

Entraînement au stade Fernand Renouf de Crépon le mardi et jeudi à 19h.

Mail : ngsversurmer@orange.fr

Mail : jackybriffaud@orange.fr

06 85 76 66 00



■ CERCLE NAUTIQUE

2022 : 60^{ème} anniversaire du club créé par Jean Laban.

Mail : www.cercle-nautique-ver.fr



■ SIEL BLEU

Typhaine Goraguer, responsable départemental du Calvados.

07 63 87 73 55



■ UN PAS VER LA DANSE

Chaque jeudi soir, dans la salle Saint-Exupéry résonnent des rythmes, parfois endiablés, des musiques de l'association Un pas Ver la danse (tango, paso, valse, rock, chacha, danses en ligne...)



LES ASSOCIATIONS



■ VER L'AVENIR

Organise divers évènements : jeux, loto, sorties extérieures...

Secrétaire : Denise DESCAMPS
06 08 45 54 17

Trésorière : Chantal CORNELIS
02 31 21 94 32

Président : Didier DAMEME
06 42 72 59 03

■ CLUB INFORMATIQUE

Tous les jeudis, salle Buhler.

contact.clubvsm@gmail.com



■ VER À PIED

Marche le samedi ou dimanche et le jeudi après-midi.

Président : Irène Fourray
02 31 22 23 60 / 06 81 90 70 07

Mail : verapied@orange.fr



■ PROTECTION NATURE ET ENVIRONNEMENT Ver-sur-Mer (PNPV)

Nettoyage de la plage : la prochaine action aura lieu le samedi 12 mars, 14 h.
Rendez-vous au Paisty-Vert, à hauteur de la cale.

Mail : pnpv-ver@orange.fr

Site : <http://pnpv.verinfo.fr/>

Tél. : 02 31 51 81 09 (sans répondeur)

■ LES ANCIENS COMBATTANTS

Venez nous rejoindre !

Ambiance conviviale et familiale autour d'évènements divers.

Contact : 02 31 86 15 95

**L'association des
Anciens Combattants
de VER sur MER**

AGENDA DES ANIMATIONS 2022

SOUS RÉSERVE
DES DIRECTIVES
GOUVERNEMENTALES



■ VŒUX DU MAIRE

À notre grand regret du fait de l'épidémie la cérémonie de vœux sera remplacée par un message du maire sur le site Internet.



■ 2 AVRIL FÊTE DU PRINTEMPS

Nous vous proposons de célébrer l'arrivée des beaux jours le samedi 2 avril sur le thème de la nature et de l'environnement.



■ 6 JUIN

Cérémonie du débarquement.



■ 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

Amateurs ou professionnels, faites-vous connaître rapidement auprès de la mairie qui vous accueillera en plusieurs points de la commune.



■ 9-10 JUILLET VILLA DES ARTS

Le rendez-vous incontournable des artistes l'été qui trouveront comme l'année précédente un marché de l'art et du terroir.



■ 14 AOÛT FÊTE DE VER ET DE LA MER

Nous vous donnons rendez-vous le 14 août prochain. Au programme : animations, défilé des bateaux, musique et bonne humeur !



■ 18 SEPTEMBRE JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le samedi 18 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, allez à la rencontre de l'histoire de votre village et peut-être, de lieux méconnus.



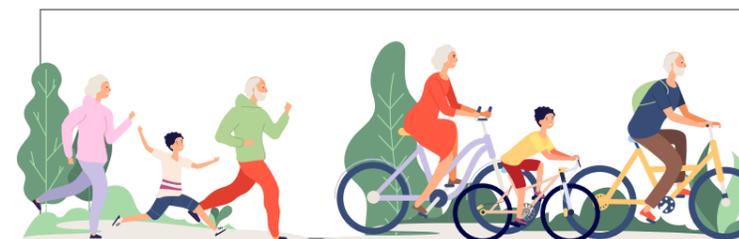
■ OCTOBRE LA POMME

Pour tout savoir sur ce fruit : les différentes variétés, les maladies, comment bien entretenir ses pommiers... exposition à la salle de la plage par l'association Saint-Fiacre.



■ NOVEMBRE REPAS DES AÎNÉS

Dans la bonne humeur et la convivialité.



■ À CHAQUE «VACANCES SCOLAIRES» : ACTIVITÉS POUR LES PETITS ET LES PLUS GRANDS

Loisirs créatifs, cinéma, sorties nature...

Expression des conseillers de la minorité**■ VOUS ET NOUS, UN AVENIR POUR TOUS****Démocratie**

Au fil des mois, nous constatons que loin d'être intégrés à la gestion de la commune, nous sommes en fait exclus de celle-ci. Nous avons tenté d'être participatifs et de coopérer dans les prises de décisions en votant dans la majorité des cas dans le sens de la Municipalité.

Mais la tenue d'une réunion publique sur l'invitation du « Maire et des élus de la majorité » reflète la manière de concevoir le fonctionnement démocratique du Conseil Municipal ! Pour des raisons diverses, celui-ci a été remanié

à plusieurs reprises et l'absence récurrente de l'ancien maire adjoint en tant que Conseiller pose problème.

Transparence

Très prônée mais non respectée : les comptes rendus des Commissions ressemblent plus à une liste à la Prévert qu'à une restitution des débats.

« Bien Vivre Ensemble »

Des pertes de la qualité de vie au quotidien !

Place Churchill : le concept de cette place subventionnée à hauteur de 465 000€ a été détourné ! La présence constante de camping cars enlaidit sa perspective et est une source d'insalubrité, d'insécurité :

son ouverture dans les 2 sens à la circulation est une cause de danger avec la proximité du parc pour enfants.

Piétons : stationnement anarchique, non respect des panneaux = péril

Innovations

Les réalisations effectuées ne sont pour la plupart que l'aboutissement de projets anciens.

MEILLEURS VŒUX pour 2022 malgré des perspectives sanitaires difficiles et un climat anxiogène. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Nous sommes là pour faire entendre vos voix.

M.C. DEHLINGER - M.L. PAIN
P. ONILLON - B. ROY.

Expression des conseillers de la majorité**■ TENTONS LA BIENVEILLANCE**

Comme la marée dépose sur l'estran toutes sortes de trésors, elle peut déposer aussi quelques objets moins agréables à regarder sur le sable... Dans notre mairie, nous accueillons nombre de sourires satisfaits, et aussi quelques remarques de mécontentement ou d'incompréhension !

Nous sommes heureux de répondre à toutes les sollicitations, chaque fois que cela est possible. Nous sommes touchés par la gentillesse du plus grand nombre qui apprécie ce qui a pu répondre à leur attente.

De même qu'il est opportun de poser dans les bacs à marée tout ce qui n'a pas sa place sur la plage, nous essayons de trouver le bon chemin, au travers des méandres et contraintes administratifs, afin que chacun puisse bien vivre dans sa maison et dans notre village. Nous écoutons et

nous donnons suite à beaucoup de propositions et de revendications, dès lors qu'elles sont compatibles avec l'intérêt général. Ainsi, nous avons posé des miroirs pour rendre des carrefours moins dangereux, nous avons trouvé des emplacements qui ne posent pas de problèmes pour le camion Pizza et le Food Truck place Byrd, pour les colonnes de tri aux tennis. Nous avons amélioré le stationnement rue de la rivière, le fléchage sur la 514. Nous avons passé un accord avec le Mémorial britannique pour utiliser l'espace vert du Mémorial. Avec le CCAS, nous avons soutenu des véros en grave difficulté de logement ou de santé, etc...

Nous savons bien qu'il reste encore de nombreuses tâches, depuis les trottoirs cabossés jusqu'au projet du futur Parc Loisirs-nature, qui voisinera avec notre Maison médicale, déjà appréciée de tous, jeunes et aînés...

Resteront encore bien d'autres projets, à commencer par le restaurant scolaire à la charge de la Communauté de communes !

C'est avec enthousiasme que nous remplissons notre mission, car passionnante, très variée et enrichissante dans chaque rencontre et chacun des dossiers étudiés. Les élus comme les citoyens bénéficient de la participation efficace et dynamique de nos nouvelles collaboratrices à la mairie ainsi qu'à celle de la fidèle équipe des services techniques.

Une Mairie mieux adaptée à l'accueil de chacun est au cœur de nos projets, et nous sommes heureux de vous servir le mieux possible. Donc, pas de repos envisageable avant la fin de notre mandat !

« La mer, la mer toujours recommencée » (Paul Valéry)

La Majorité municipale

/ **ÉTAT CIVIL** /
*La mairie vous informe***NAISSANCES**

- BERTHOU Angustine
le 29/12/2020
- JUIN Myla
le 01/09/2021
- SBROLLINI Alba
le 27/09/2021
- DIEULAFAIT Marin
le 06/10/2021

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

- TRAVERT-QUENTIN Lyassa
le 10/07/2021
- MARCIA Antoine
le 09/10/2021

PACS

- L'HERMITTE Théo et NAGEL
Mélodie le 05/08/2021

MARIAGES

- RIPOLL Olivier et REDO Céline
le 13/05/2021
- BARBANCHON Joël
et GRECO Solange
le 19/06/2021
- SICOT Jean-Pierre
et RABUTEAU-BIOLLEY Brigitte
le 24/07/2021
- CRUCHET Jérôme
et SOKOLOVA Irina
le 07/08/2021
- BIDOT Johann
et DESMOULINS Stéphanie
le 21/08/2021
- JAMET Jérôme et SABINE Laura
le 11/09/2021
- GUIBE Nicolas et FLICHY Alix
le 09/10/20

DÉCÈS

- BOURGEON Charlotte
le 17/02/2021
- PAIN Maurice
le 01/04/2021
- THIBAUT Martine
le 23/10/2021
- AMAR Jean-Claude
le 04/12/2021
- JEANNE Jean-Claude
le 24/12/2021

■ DU RIVAU Catherine

« Catherine, nous t'avons dit au revoir le samedi 20 novembre à Ver-sur-Mer.

Il y avait du monde !

Ta grande famille, tes amis, des véros qui te connaissent de longue date, les copines du longe-côte...

Normal qu'il y ait eu du monde : tu étais la gentillesse même.

Et ton calme aidait à la réflexion.

Mais, tu n'es pas loin.

Nous pourrions aller te voir de temps en temps et tu resteras avec nous. »

■ EIFLER Yves le 25/12/2021

Il s'appelait Yves EIFLER mais pour tout le monde, c'était POYE.

Personnage singulier et attachant. Vous êtes peut-être venus, un jour ou l'autre dans son beau jardin : pour une expo, pour un concert...

Le jardin de Poye était à son image : naturel, chaleureux, avec ses coins et recoins propices à l'écoute et aux confidences bienveillantes.

Poye va manquer à notre village à qui il a offert la musique à domicile avec gentillesse et générosité.

Nous te souhaitons un Bon voyage l'ami.

INFOS UTILES

■ PERSONNES À CONTACTER LORS D'UNE CATASTROPHE

La mairie02 31 22 20 33

Le maire06 23 16 64 48

■ PERMANENCES

Maire ou adjoint et conseiller :

Permanence le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et vendredi de 9h15 à 12h15

et le mercredi de 16h à 17h

Tél. : 02 31 22 20 33

E-mail : commune@versurmer.fr

Site : www.versurmer.fr

■ BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Tél. : 02 31 22 58 58

Site : www.tourisme-creully.fr

E-mail : officedetourisme@cdc-stm.fr

Bibliothèque intercommunale

E-mail : bibliotheque.versurmer@orange.fr

■ COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES

Déchets ménagers : lundi et du 15 juin au 15 septembre :
lundi et jeudi.

Déchets recyclables : mardi, tous les quinze jours,
semaine paire.

■ NUMÉROS UTILES

Notaire : Maître Benoît Wacogne, 9 bis avenue Ailleret
Tél. : 02 31 22 20 15 / Fax 02 31 21 89 56

École : 02 31 21 33 90

Préfecture : 02 31 30 64 00

Sous-préfecture : 02 31 51 40 50

■ URGENCES DÉPANNAGES PARTICULIERS

Eau Saur : 02 14 37 40 09

France Télécom dérangements : 1013

Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07

www.antargaz.fr

Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14

Panne lumineaire : relever le numéro de poteau
et le transmettre à la mairie

■ AIDE SOCIALE

Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Marie-Claude Hoffnung

Permance du CCAS : Mairie de Ver-sur-Mer

Lundi 10h-12h, 02 31 22 20 33

Assistantes sociales de Bayeux :

1 rue de Verdun à Bayeux, 02 31 51 38 00

■ SANTÉ

Cabinet médical :

Dr Céline Bussenault : 09 72 76 04 13

1 promenade des Coteaux, Ver-sur-Mer

Pharmacie : Avenue Ailleret

02 31 22 21 47

Pharmacie de garde : 32 37

Infirmières :

Sylvie Langlais-Pivent et Laurence Phillipine :

02 31 92 25 45

Florence Saran : 02 31 21 10 04

Amélia Rivière : 06 12 70 33 37

Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :

116-117 permet dans toute la Normandie d'être
mis en relation avec un médecin généraliste
de 20h à 8h en semaine et en journée,
les samedis dimanches et jours fériés.

Dans tous les cas où votre médecin traitant
ou les médecins de garde ne peuvent être joints,
une « veille sanitaire est accessible » par le 15.

CHU Caen : 02 31 06 31 06

CHG Bayeux : 02 31 51 51 51

CPAM : 3646

Services à la personne :

ADMR Vienne-en-Bessin 02 31 51 72 67

lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

■ AUTRES NUMÉROS

Le Centre d'écoute maltraitance des personnes âgées :

ALMA Calvados 02 31 82 95 35, le mardi de 10h à 12h

SOS Enfance Maltraitée : 119

Fil Santé Jeunes : 08 00 23 52 36

Drogue Info Service : 08 00 23 13 13

SIDA Info Service : 08 00 84 08 00

SOS Amitié : 02 31 44 89 89

Alcooliques Anonymes : 02 31 94 89 09

Violences conjugales : contacter le 17 ou 112 ou 3919

■ NUMÉROS D'URGENCES

SAMU 15

Pompiers Fixe 18 - Portable 112

Gendarmerie 17

Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20

Centre Anti Poison 02 99 59 22 22

Poste de secours à la plage de Ver-sur-Mer,
juillet et août 02 31 22 21 68

Centre Opérationnel de Surveillance et de
Sauvetage (CROSS) en mer : 02 33 52 72 13